

RAPPORT 2010 SUR L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES DE RADIOCOMMUNICATIONS MOBILES DES PERSONNES HANDICAPEES

En 2010, Télé2 Mobile a contribué à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées à la téléphonie mobile à travers son réseau de distribution et ses terminaux.

- **Accessibilité en matière de réseau de distribution**

Jusqu'au 13 décembre 2010, date de fin de la commercialisation des offres de téléphonie mobile Télé2 Mobile, Télé2 Mobile a distribué toutes ses offres via son site internet Télé2 Mobile : www.tele2mobile.fr.

Ce mode de distribution interactif permet aux internautes de souscrire en ligne à toutes les offres Télé2 Mobile sans se déplacer, à tout moment et de bénéficier d'un processus de vente simplifié et sécurisé.

Télé2 Mobile proposait également un service de souscription de ses offres par téléphone.

Ce service, accessible 7 jours sur 7, a permis notamment aux déficients visuels de souscrire à toutes les offres Télé2 Mobile sans se déplacer et de profiter de conseils personnalisés.

- **Accessibilité en matière de terminaux**

Télé2 Mobile propose une offre de renouvellement de mobile, permettant ainsi aux personnes souffrant de handicaps de changer de mobile pour un mobile plus récent intégrant des fonctionnalités adaptées aux personnes handicapées.